

-  ZPPAUP de Cholet : ZPR1
-  ZPPAUP du Puy Saint Bonnet : ZPR2
-  espaces protégés : ZPR3
-  boulevard périphérique : ZPR4
-  principales voies pénétrantes : ZPR5
-  zones d'activités : ZPR6
-  zones d'activités : ZPA6
-  surplus de la zone agglomérée : ZPR7
-  surplus de la zone agglomérée : ZPA7
-  limites d'agglomération
-   carrefours et rond points avec recul de 20m ou de 35m
-  emprise de voie

